

FNAPOG 65

Délégation des Hautes-Pyrénées
57 C bd Henri IV
65000 TARBES

**Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et
Orphelins de Guerre**

Rencontre avec Maryse Carrère, Sénatrice des Hautes-Pyrénées.

A sa demande, le Bureau de la FNAPOG 65 a été reçu le 20 mai 2019 par Madame Maryse Carrère, Sénatrice des Hautes-Pyrénées.

Nous lui avons présenté en détail nos doléances concernant les discriminations dont sont victimes certaines catégories de Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre entraînant entre nous tous des différences de traitement injustes et inadmissibles.

Nous lui avons fait part entre autre du refus de procéder à notre recensement alors que nous sommes tous titulaires de cartes numérotées et délivrées par l'ONACVG. Etat de fait évoqué lors de notre participation au **grand débat** (copie ci-jointe).

Madame Carrère a bien compris notre démarche et soutiendra la FNAPOG. Elle interviendra au Sénat et auprès du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants puis nous tiendra au courant de son action.

Le Bureau de la FNAPOG 65.